



HAL
open science

De quoi la philanthropie était-elle le nom ?

Mansour Bouaziz

► **To cite this version:**

Mansour Bouaziz. De quoi la philanthropie était-elle le nom ?. Loxias, 2017, Doctoriales XIV, 58.
hal-04516281

HAL Id: hal-04516281

<https://hal.science/hal-04516281v1>

Submitted on 19 Jun 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial 4.0 International License



AVERTISSEMENT

Les publications du site Epi-revel sont protégées par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle.

Conditions d'utilisation - respect du droit d'auteur et de la propriété intellectuelle

L'accès aux références bibliographiques et au texte intégral, aux outils de recherche ou au feuilletage de l'ensemble des revues est libre, cependant article, recension et autre contribution sont couvertes par le droit d'auteur et sont la propriété de leurs auteurs.

Les utilisateurs doivent toujours associer à toute unité documentaire les éléments bibliographiques permettant de l'identifier correctement et notamment toujours faire mention du nom de l'auteur, du titre de l'article, de la revue et du site Epi-revel. Ces mentions apparaissent sur la page de garde des documents sauvegardés sur les postes des utilisateurs ou imprimés par leur soin. L'Université Côte d'Azur est l'éditeur du portail Epi-revel et à ce titre détient la propriété intellectuelle et les droits d'exploitation du site.

L'exploitation du site à des fins commerciales ou publicitaires est interdite ainsi que toute diffusion massive du contenu ou modification des données sans l'accord des auteurs et de l'équipe Epi-Revel.



De quoi la philanthropie était-elle le nom ?

Mansour Bouaziz

Résumé

À quoi renvoie le terme de philanthropie si souvent utilisé par les romanciers du XIX^e siècle ? Est-ce la même notion qui est invoquée sous la plume d'un Dumas, d'un Zola ou d'un Stendhal ? Cet article tentera de montrer la mutation du sens du mot philanthropie tout au long du XIX^e siècle, de voir les deux âges qu'il a connus et qui correspondent à deux sensibilités du XIX^e siècle : le temps des utopies aux élans révolutionnaires et l'âge de la rationalité scientifique, féru de statistique et d'enquête sociale.

Mots-clés

Philanthropie

XIX^e siècle

France

Il faut aimer les hommes et leur faire du bien malgré leurs défauts... se tenir à l'écart et néanmoins à portée d'instruire et servir certains hommes. La philanthropie est une vertu douce, patiente, qui supporte le mal sans l'approuver.

Fénelon

*Dialogues des morts*¹

Au XIX^e siècle accoler l'adjectif 'philanthropique' à une œuvre, une société, un homme ou simplement un geste, signifie bien plus que ne laisse suggérer la simple étymologie du terme. Le mot 'philanthropie' a connu bien des méandres, suivant les changements politiques, idéologiques ou institutionnels. Ainsi sous la Restauration s'est-on ingénié à l'éviter sinon à le justifier. En témoigne le baron de Gérando, père de la sémiologie et l'un des plus célèbres philanthropes du début du XIX^e siècle, qui évite soigneusement d'évoquer le terme dans sa première édition du *Visiteur du pauvre*² (1820), véritable bréviaire pour les amis des indigents. Cette défiance est due au fait que le mot renvoie à la dyade Lumières-Révolution, et sous la Restauration une telle filiation pourrait nuire au plan de carrière, si ce n'est pire. Cependant, et outre cette occultation du mot sous la Restauration, la pratique philanthropique en tant que telle reste présente dans la société du premier XIX^e siècle. Il y a plus : elle devient après 1815 un moyen de contrainte politique aux mains d'une élite intéressée. Le mot revient en force en 1831 sous la plume d'Everat à l'Assemblée générale, même si on avait noté ça et là quelques utilisations du terme controversé (Gérando le réutilise en 1826 dans la troisième édition de son *Visiteur*). Sinon dans l'ensemble, le terme sentait quasiment le soufre sous la Restauration, et il n'est utilisé que pour pointer du doigt la menace qui en découle, comme dans le

¹ Fénelon, *Dialogues des morts* [1712], 1821, p. 102-103. Selon le *Littré*, « philanthropie » serait un néologisme de Fénelon, quant à « philanthrope », il remonte au XIV^e siècle.

² Joseph-Marie de Gérando, *Le Visiteur du pauvre*, Paris, Louis Colas, 1820.

pamphlet *Le Philanthrope dévoilé*³ paru en 1814, où ‘philanthrope’ était trop vite assimilé à Jacobin, régicide ou encore apostat.

Dans les romans du XIX^e siècle, il n’est pas rare de trouver la mention du mot dont on vient de voir rapidement l’acuité. Aussi l’objet de cet article est-il d’interroger l’utilisation de ce terme dans le roman français, de voir aussi comment il s’est chargé d’une connotation négative au tournant de 1850, passant d’un adjectif laudatif ou méprisant, selon le parti pris politique ou idéologique, à un qualificatif négatif, synonyme de naïveté, d’ignorance et d’illusion.

Il est intéressant de noter que ni le *Trésor de la langue française*, ni le *Larousse* des XIX^e et XX^e siècles, ni même le *Littré* ne se sont attardés sur cette signification péjorative. Il n’y a que le *Larousse* du XIX^e siècle, à l’entrée « encyclopédie », pour indiquer que « [l]e mot et la chose ont paru si ridicule aux partisans de la charité chrétienne, qu’ils n’ont cessé de cibler de leurs flèches plus ou moins acérées les philanthropes et la *philanthropie*⁴ », rappelant par-là la querelle qui opposa philanthropes et catholiques sous la Restauration. Le *Littré* quant à lui indique une possible utilisation ironique de l’adjectif ‘philanthropique’, avant d’en donner cet exemple tiré des *Deux Gendres* de Charles-Guillaume Étienne : « [i]l a poussé si loin l’ardeur philanthropique, qu’il nourrit tous ses gens de soupe économique ». Mais dans l’ensemble la philanthropie est ramenée à son sens étymologique, au « simple fait de nature, [qui] pousse les hommes à se rechercher et s’aimer, uniquement parce qu’ils appartiennent à la même espèce⁵ », sans qu’aucune poussée religieuse n’en vienne motiver l’élan.

Pour comprendre l’évolution du terme de philanthropie au cours du XIX^e siècle, on recensera des textes où se manifeste cette mutation sémantique, pour la plupart des études ou des mémoires à vocations politiques. Dans la seconde partie, l’étude de textes littéraires marquera cette pleine adoption du sens péjoratif au terme de philanthropie.

Signification du mot

« Qu’est-ce qu’un philanthrope ? », c’est avec cette question simple et apparemment banale que Catherine Duprat ouvre la quatrième partie⁶ de sa minutieuse étude de la philanthropie comme pratique au XIX^e siècle. Selon elle, nul besoin aujourd’hui d’aller consulter un dictionnaire ou les archives pour répondre à cette question. Les « [d]ésignants génériques *philanthrope*, *philanthropie*, *philanthropique*, écrit-elle, renvoient à des conduites altruistes censées servir le bien commun. Le philanthrope est celui qui, par ses dons, ses écrits, ses participations

³ D’****Auguste, *Le Philanthrope dévoilé, ou Réponse aux observations de l’abbé Grégoire sur la constitution de 1814*, Paris, 1814.

⁴ Pierre Larousse, *Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle*, vol 12, 1874, p. 802.

⁵ Pierre Larousse, *Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle*, vol 12, 1874, p. 802.

⁶ « Rôle social, identités sociales, stratégies sociales », in Catherine Duprat, *Usages et pratiques de la philanthropie. Pauvreté, action sociale et lien social, à Paris, au cours du premier XIX^e siècle*, Paris, Comité d’histoire de la Sécurité sociale, 2 vol. , 1996 & 1997.

bénévoles, œuvre au bien des autres hommes et cherche à soulager leur maux⁷ ». Toutefois à ce sens commun s'ajoute une définition historique, non exempte d'un jugement de valeur implicite, plutôt péjoratif : « l'âge dit des philanthropes serait celui des illusions, des utopies, des ignorances⁸. » À cette définition dévalorisante vient faire contrepoids une autre philanthropie, rationnelle celle-là, inaugurant l'âge des hommes de science (enquêteurs sociaux, statisticiens et autres). Ce clivage « avant » et « après » serait dû, selon Catherine Duprat, à l'étude du paupérisme au XIX^e siècle dans une perspective postmarxiste par certains historiens du XX^e siècle, tels que Hatzfeld⁹ :

De même que chez les historiens du socialisme, la perspective est donc ici d'un « avant » et d'un « après ». On distinguerait, chez les socialistes, l'âge du socialisme utopique, puis du socialisme scientifique. Dans la réflexion sur le paupérisme, l'« avant » serait l'âge des philanthropes, toutes opinions confondues, l'« après » celui des hommes de science – enquêteurs sociaux, statisticiens, économistes –, bref les professionnels du social¹⁰.

Ainsi, au temps du rêve naïf et de la fraternité universelle, fille de la Révolution, succède une rationalité désabusée, friande de chiffres et de statistiques plus que de théorie générale sur la bonté innée de l'homme. Telle serait apparemment la division communément acceptée de l'histoire de la philanthropie dans ses grandes lignes. À ces deux sens générique et historique, s'ajoute un sens spécifique, originel, celui du XVIII^e et début du XIX^e siècle : « La philanthropie est l'amour naturel qu'éprouve l'homme pour ses semblables, le devoir qu'il s'impose de les obliger et de les servir, sans que cet amour et ce devoir lui soient inspirés et commandés par Dieu¹¹. » Cette dernière définition rejoint celle du *Grand Larousse du XIX^e siècle*, où charité et philanthropie sont fondamentalement séparées par une barrière théologique. Cependant, on aurait tort de conclure que la philanthropie serait une sorte de charité profane, car elle peut effectivement être douée d'un contenu spirituel. L'historien Jacques-Guy Petit précise de son côté que :

Le terme de *philanthropie* admet une double acception. Désignant générique, il qualifie l'ensemble des œuvres sociales, caritatives, humanitaires d'initiative privée, qu'elles soient ou non confessionnelles. Au sens spécifique, en revanche, sont dites « philanthropiques », par

⁷ Catherine Duprat, *Usages et pratiques de la philanthropie. Pauvreté, action sociale et lien social, à Paris, au cours du premier XIX^e siècle*, Paris, Comité d'histoire de la Sécurité sociale, 2 vol., 1996 & 1997, p. 893.

⁸ Catherine Duprat, *Usages et pratiques de la philanthropie. Pauvreté, action sociale et lien social, à Paris, au cours du premier XIX^e siècle*, Paris, Comité d'histoire de la Sécurité sociale, 2 vol., 1996 & 1997, p. 894.

⁹ Henri Hatzfeld, *Du paupérisme à la sécurité sociale. 1850-1940. Essai sur les origines de la sécurité sociale en France*, 1971.

¹⁰ Catherine Duprat, *Usages et pratiques de la philanthropie. Pauvreté, action sociale et lien social, à Paris, au cours du premier XIX^e siècle*, Paris, Comité d'histoire de la Sécurité sociale, 2 vol., 1996 & 1997, p. 894.

¹¹ Catherine Duprat, *Usages et pratiques de la philanthropie. Pauvreté, action sociale et lien social, à Paris, au cours du premier XIX^e siècle*, Paris, Comité d'histoire de la Sécurité sociale, 2 vol., 1996 & 1997, p. 894.

opposition aux fondations religieuses, des œuvres pluralistes, œuvres neutres ou interconfessionnelles sans finalité missionnaire¹².

De la bonne philanthropie...

Au début du XIX^e siècle et jusqu'aux années 1850 à peu près – excepté, nous le rappelons, la période mouvementée du début de la Restauration – le mot semble porteur d'un sens laudatif. Placer sous le signe de la philanthropie un objet, de quelque nature qu'il soit, revient à le consacrer comme pourvu des meilleures qualités. Cela amène parfois des utilisations pour le moins incongrues, comme dans ce discours prononcé à l'ouverture de la session législative de 1857 par Napoléon III :

Une pensée toute philanthropique avait engagé le gouvernement à transférer les bagnes à la Guyane ; malheureusement, la fièvre jaune, étrangère à ces contrées depuis cinquante ans, est venue arrêter le progrès de la colonisation. On élabore un projet destiné à transporter ces établissements en Afrique ou ailleurs¹³.

Difficile de saisir la portée du terme ici utilisé, surtout quand on sait que certains fervents partisans de la déportation étaient aussi hostiles aux philanthropes¹⁴. Mais outre cette utilisation excessive, la signification du terme semble, à la fin du XVIII^e et la première moitié du XIX^e siècle, contenir toute la volonté et l'élan révolutionnaires¹⁵. Garant de moralité et d'humanité, l'adjectif philanthropique donne à l'entreprise ainsi qualifiée toute la caution de probité et du bien-fondé de son but. Il ne faudra pas pour autant être membre d'une des nombreuses institutions philanthropiques du pays pour mériter un tel adjectif ; il suffira que le commentateur soit d'accord avec l'œuvre ainsi qualifiée pour que l'adjectif trouve toute sa légitimité. Voici quelques exemples de l'emploi extensif du terme. Le premier est un mémoire rédigé par un certain M. Pruss, *Notes sur les forçats*¹⁶. Joseph Méry, dans son roman *Le Bonnet vert* (1830), parle du mémoire de M. Pruss, qu'il publie en annexe, en ces termes : « M. Pruss [...] a publié sur l'amélioration des bagnes un mémoire plein de philanthropie (sic) et de raison¹⁷. » Parlant du même mémoire, l'écrivain et journaliste Maurice Alhoy, célèbre pour ses travaux historiques et

¹² Jacques-Guy Petit, Catherine Duprat, *Philanthropies et politiques sociales en Europe (XVII^e-XX^e s.)*, Paris, Areppos, 1994, coll. Anthropos, Introduction, p. VI.

¹³ *La politique impériale exposée par les discours et proclamations de l'empereur Napoléon III depuis le 10 décembre 1848 jusqu'en février 1868*, Paris, H. Plon, 1868, p. 254.

¹⁴ Voir à la page 6 les précisions sur MM. Béranger et Blosseville.

¹⁵ Il y eut aussi scission entre philanthrope de la Restauration, trop occupé du sort matériel du prisonnier en tant qu'individu, et « philanthropes modernes », plus « froids et méthodiques », « férus de science pénitentiaire » ; Geoff Woollen, « La misère de la philanthropie : Benjamin Appert à Rémelfing (1841-44) », in *Les Cahiers Lorrains*, N° 2, Ed. Société d'histoire et d'archéologie de la Lorraine, 1985.

¹⁶ M. Pruss, *Notes sur les forçats* ; date de publication inconnue, certainement après l'ordonnance du 20 août 1828 (« Sur la répartition entre les Bagnes de Brest, de Toulon et de Rochefort des condamnés aux travaux forcés »). Nous n'avons trouvé aucune édition autonome du mémoire. Il n'existe que sous forme d'annexe à d'autres ouvrages.

¹⁷ Joseph Méry, *Le Bonnet vert* [1830], Paris, Gabriel Roux, 1854, Annexe, p. 163.

anecdotes sur le bain, en loue la « haute philanthropie¹⁸ ». Comme chez Méry, aucune précision n'est donnée sur cette *philanthropie*. Il semble que dans les années 1830, le terme n'est ajouté que pour donner une caution sociale au travail ainsi qualifié, car être philanthrope à cette époque était quasiment un impératif social. En effet, comme le note Catherine Duprat, depuis la fin du XVIII^e siècle, « [l]a philanthropie, est [...] tout à la fois la vertu du philosophe, de l'homme sensible et du mondain épris de plaisir et de profit¹⁹. »

Dans le *Manifeste des principes de la Société phrénologique de Paris*²⁰, Jean-Baptiste Mège expose le principe d'application de la science phrénologique à l'éducation et au redressement des comportements déviants chez certains enfants. L'auteur cite les travaux précurseurs de son confrère, le docteur Voisin. Ce dernier, écrit-il, « réalise, sous ce rapport, les espérances de la phrénologie, dans son établissement orthophréniques (sic) ». Jean-Baptiste Mège, content des prouesses de son confrère, en vient à qualifier l'établissement comme étant une « philanthropique institution²¹ ». Là encore l'adjectif ne semble indiquer rien de précis, si ce n'est la chaleureuse approbation de l'auteur à l'initiative de son collègue. Dans les deux exemples cités, l'utilisation du mot semble dénuée d'une référence politique, le terme ne renvoyant ici qu'au caractère humaniste et utile du mémoire ou de l'institution. Il est à remarquer que dans les deux cas, chez MM. Pruss et Voisin, le projet n'aboutit pas. La science phrénologique décline peu après les années Cinquante, pour finir dans les oubliettes de l'histoire avant la fin du siècle. Quant au sort des forçats, l'histoire du bain montre qu'aucun classement ni aucune amélioration ne put donner un visage humain à une institution longtemps perçue comme « honteuse ». D'où peut-être la confusion, certes polémique et voulue, dans la seconde moitié du siècle, entre philanthropie et utopie.

...et de son envers

La subversion du terme de philanthropie commence au tournant de 1850 à peu près. Le mot, après avoir indiqué une promesse de changement et le souci de l'utilité publique, devient un terme de raillerie, synonyme de naïveté et de rêve inachevé. Il n'existe cependant pas une date fixe où le mot s'est vu changer de signification, bien au contraire. Ainsi dès 1796, La Rochefoucauld-Liancourt note que le « mot de philanthrope [...] a été depuis longtemps si ridiculement employé [...] qu'il est, dans l'esprit de beaucoup de personnes, synonyme de celui de visionnaire²² ». Voilà donc dès la fin du XVIII^e siècle le mot philanthropie connoté négativement – visionnaire est celui « [q]ui a des idées folles, extravagantes, chimériques » précise

¹⁸ Maurice Alhoy, *Les Bagnes. Rochefort*, Paris, Gagniard, 1830, p. 293.

¹⁹ Catherine Duprat, « Des Lumières au premier XIX^e siècle. Voie française de la philanthropie » in Colette Bec (dir.), *Philanthropies et politiques sociales en Europe (XVII^e-XX^e s.)*, Paris, Areppos, 1994, coll. Anthropos, p. 6.

²⁰ Jean-Baptiste Mège, *Manifeste des principes de la Société phrénologique de Paris*, Paris, Pihan Delaforest, 1834.

²¹ Jean-Baptiste Mège, *Manifeste des principes de la Société phrénologique de Paris*, Paris, Pihan Delaforest, 1834, p. 28.

²² La Rochefoucauld-Liancourt, *Des prisons de Philadelphie ; par un Européen* [1796], 4^e édition, Paris, Hazard, 1819, p. XVII.

le *Littré*. La Rochefoucauld-Liancourt, l'un des principaux philanthropes de l'histoire de France, met en garde contre l'utilisation abusive du mot. Il semble aussi que l'auteur veuille distinguer la « bonne » de la « mauvaise » philanthropie, celle qui invoque le mot en vue de reconnaissance sociale et non dans une perspective de don de soi.

L'utilisation qu'en fait un certain Bérenger de la Drôme, au milieu du XIX^e siècle, semble marquer davantage la distanciation avec le mot plus qu'avec le concept de philanthropie. En effet, dans son rapport *De La répression pénale*²³ (1855), l'auteur loue « la voix de la philosophie et de l'humanité » et « les écrivains généreux » qui avaient contribué à l'adoucissement des mœurs et prouvé la nécessité d'un changement dans la manière de punir. Or ces traits que donne Bérenger correspondent à la définition de la philanthropie dans son acception courante, et l'on a vu plus haut l'utilisation de l'adjectif philanthropique pour moins que cela. Mais les temps ont changé. Bérenger évite avec soin le mot philanthropie, lui préférant « philosophie », « humanité », ou « générosité ». Ce contournement d'un mot longtemps perçu comme dangereux n'est pas motivé par les mêmes raisons que sous la Restauration. En effet, si Bérenger évite ici de parler de philanthropie, c'est qu'il lui réserve une utilisation beaucoup plus négative : « [l]e législateur ne se laissa point entraîner aux exagérations de certains philosophes qui, par *excès de philanthropie*, auraient voulu désarmer complètement la société²⁴. » Ou encore dans ce commentaire sur le fonctionnement du système du jury :

L'Assemblée constituante crut se rapprocher de l'institution anglaise en exigeant dix voix pour la condamnation. Trois sur douze suffisaient donc pour l'absolution. On céda aux inspirations d'une *philanthropie téméraire*, dont les résultats *ne pouvaient être que pernicieux pour la sûreté publique*²⁵.

Philanthropie est ici synonyme de naïveté et d'aveuglement dangereux pour la société. Quatre années après la parution de l'étude comparée de M. de Bérenger, le marquis de Blosseville publie à son tour une édition augmentée de son étude sur le système de déportation de l'Angleterre, initialement parue en 1831. Dans l'avertissement qui accompagne cette seconde édition (1859), l'auteur utilise le terme de philanthrope comme s'il avait été une insulte : « la polémique [autour de la déportation et du système pénitentiaire] est devenue moins ardente et mieux raisonnée ; on ne se jette plus à la face les aménités des premiers temps ; on ne se traite plus réciproquement de philanthropes qui poussent au suicide²⁶ ». Ou encore parlant d'une école fondée par Macquarie pour les enfants des Naturels en Australie, il écrit : « [c]ette institution fut généralement considérée comme l'un de ces rêves de

²³ Bérenger de la Drôme (Alphonse-Marie-Marcelin-Thomas), *De La répression pénale, de ses formes et de ses effets*, 2 vol. , 1855.

²⁴ Bérenger de la Drôme (Alphonse-Marie-Marcelin-Thomas), *De La répression pénale, de ses formes et de ses effets*, 2 vol. , 1855, p. 198. Nous soulignons.

²⁵ Bérenger de la Drôme (Alphonse-Marie-Marcelin-Thomas), *De La répression pénale, de ses formes et de ses effets*, 2 vol. , 1855, pp. 253-254. Nous soulignons.

²⁶ Marquis de Blosseville, *Histoire de la colonisation pénale et des établissements de l'Angleterre en Australie* [1831], Evreux, Auguste Hérissey, 1859, p. V.

philanthropie que le succès ne doit point couronner. » L’assertion est ici éloquente, comme si tout projet philanthropique était *nécessairement* chimérique.

Il est intéressant de noter que MM. Bérenger et Blosseville, tous deux hostiles à la philanthropie comme on le voit, étaient de fervents partisans du système de la déportation des criminels. Cela ramène au discours de Napoléon III et jette davantage d’ambiguïté sur la signification du terme tel que l’entend l’Empereur²⁷.

Enfin, dans *Le Bagne* (1903) de Jean Carol, le terme de philanthropie, loin des querelles de partisans et des aléas politiques qui ont secoué le XIX^e siècle, a pris son plein sens d’utopie, de chimère. L’auteur, chargé d’étudier les progrès de la colonisation libre en Nouvelle-Calédonie, écrit :

[M]a curiosité se tourna d’abord vers le Bagne. Ne me l’avait-on pas dénoncé comme le principal obstacle à la mise en valeur des richesses de ce beau pays ? C’était une raison suffisante pour me faire désirer d’examiner de près le fonctionnement d’une institution [le bagne de Nouméa] dont, naguère, le criminalisme (sic) économique et philanthropique se promettait merveilles²⁸.

Là encore on voit le rattachement de l’adjectif philanthropique à l’idée d’un rêve voué à l’échec.

Ce petit tour d’horizon permet de voir la volatilité du sens du mot utilisé au XIX^e siècle. On peut constater qu’il n’y a pas *une* philanthropie, mais *des* philanthropies, selon l’époque et les sensibilités idéologiques. Dans la seconde partie de cet article, nous verrons dans des exemples tirés de textes littéraires la transposition de cette mutation du terme de philanthropie.

Dans la littérature

Au début du XIX^e siècle, quand les Académies et autres institutions reconnues d’utilité publique lançaient des concours sur différents sujets, nombreux étaient les hommes de plume qui répondaient à l’appel. Souvent, gloire et argent étaient à la clé ; aussi ce genre de concours était-il prisé par les ambitieux en soif de reconnaissance sociale et intellectuelle. Les concours placés sous le signe de la philanthropie ne manquaient pas, eux aussi, de prétendants. Comme par exemple le prestigieux prix Montyon²⁹, d’une valeur de 10 000 fr., auquel Balzac concouru avec *Le Médecin de campagne*, sans succès³⁰.

²⁷ Cf. note n° 13.

²⁸ Jean Carol, *Le Bagne*, Paris, Librairie Paul Ollendorff, 1903, p. 3.

²⁹ Créé par Jean-Baptiste de Montyon, ce prix prestigieux et fort recherché devait couronner l’ouvrage le plus utile aux mœurs.

³⁰ Catherine Duprat, *Usages et pratiques de la philanthropie. Pauvreté, action sociale et lien social, à Paris, au cours du premier XIX^e siècle*, Paris, Comité d’histoire de la Sécurité sociale, 2 vol. , 1996 & 1997, p. 901. Sur l’élaboration du *médecin de campagne*, cf. Pierre Barbéris, *Balzac et le mal du siècle*, 1970, t. II, pp. 1807-1922.

D'une manière plus générale, dans la littérature du XIX^e siècle la philanthropie est bien représentée, et l'on ne manque pas de rencontrer une ou plusieurs fois les termes de *philanthrope*, *philanthropie*, *philanthropique* dans les romans, surtout dans la première moitié du siècle, avant qu'ils n'acquièrent une connotation péjorative au tournant de 1850. Par exemple dans *Le Rouge et le Noir* (1830), Stendhal rend hommage au philanthrope et à ses fonctions de visiteur des prisons. Plus encore, ce rôle social de visiteur est montré dans le roman comme un puissant instrument de contre-pouvoir. Plus tard, dans *Le Comte de Monte-Cristo* (1844), l'évocation de la philanthropie donne lieu à un regard plus ironique sur la pratique et son institution. Enfin dans deux romans des *Rougon-Macquart*, *La Fortune des Rougon* (1871) et *La Joie de vivre* (1883), le terme ne renvoie plus au rôle social si important au début du siècle, mais il est utilisé exclusivement d'une manière négative.

Dans *Le Rouge et le Noir* Stendhal consacre le début d'un petit chapitre intitulé « Le Bien des pauvres³¹ » en hommage au philanthrope Benjamin Appert, « ce beau monsieur de Paris³² », et à sa consciencieuse tâche de visiteur des prisons.

M. Appert, qui énerve M. de Rênal à cause de son arrivée prochaine à Verrières, est introduit en effet dans la prison grâce au concours du curé. L'on apprend d'ailleurs que le préfet avait pris des dispositions afin d'empêcher cette visite, ordonnant au geôlier, une « espèce de géant³³ », de ne pas laisser le philanthrope entrer. Mais l'imposant auxiliaire des prisons eut « une si belle peur³⁴ » en voyant M. Appert accompagné du curé, qu'il n'osa défier l'autorité de ce dernier. Le philanthrope put faire sa tournée et poser ses questions ; ce qui n'était pas du goût de tout le monde. Moralité de cet épisode : un « libéral » et influent membre de la Société des prisons, tel que M. Appert, n'est pas le bienvenu dans un petit village royaliste comme Verrières. Dans ce chapitre, c'est l'humanité du geste du philanthrope qui est valorisée. « Cet homme venu de Paris, dit le curé, peut être à la vérité un libéral, il n'y en a que trop ; mais quel mal peut-il faire à nos pauvres et à nos prisonniers ?³⁵ » C'est l'argument qu'avance le curé pour se justifier face aux reproches de MM. de Rênal et Valenod. C'est aussi le même argument qu'utilise Mme de Rênal pour essayer de calmer son mari : « [q]uel mal ce monsieur de Paris peut-il faire aux prisonniers ?³⁶ » Cet argument, aussi naïf soit-il, a le mérite de placer l'humain avant les considérations politiques. Mais l'aristocratie de Verrières a raison de se défier de la visite du philanthrope libéral Benjamin Appert, car qu'au lendemain du retour des Bourbons, la philanthropie, au-delà du bienfait qu'elle accorde à l'humanité, est devenue pour une certaine élite un moyen de s'opposer au pouvoir. En effet, selon Alexandre Lambelet :

³¹ Stendhal, *Le Rouge et le Noir* [1830], Paris, Classiques Garnier, 1989, chapitre III, pp. 10-14.

³² Stendhal, *Le Rouge et le Noir* [1830], Paris, Classiques Garnier, 1989, p. 9.

³³ Stendhal, *Le Rouge et le Noir* [1830], Paris, Classiques Garnier, 1989, p. 11.

³⁴ Stendhal, *Le Rouge et le Noir* [1830], Paris, Classiques Garnier, 1989, p. 434.

³⁵ Stendhal, *Le Rouge et le Noir* [1830], Paris, Classiques Garnier, 1989, p. 11.

³⁶ Stendhal, *Le Rouge et le Noir* [1830], Paris, Classiques Garnier, 1989, p. 12.

L'apparition de la philanthropie, aux États-Unis comme en Europe, est contemporaine de l'émergence de la démocratie comme régime politique. Aux États-Unis, au XIX^e siècle, selon Alexis de Tocqueville, les riches – peu nombreux et profondément hostiles aux institutions démocratiques de leur pays qui les privent d'une influence politique directe – utilise la philanthropie comme principale arme pour faire connaître leurs points de vue et ainsi opposer une autorité morale à la puissance politique qui les domine désormais. En France, l'observation des pratiques philanthropiques, et leur réinscription dans la configuration où les philanthropes agissent, révèlent une même articulation avec les effets immédiats et l'incertitude générée par l'introduction du suffrage électoral en 1815³⁷.

La philanthropie que Stendhal met en scène est fortement liée à la politique et au clivage entre royalistes et libéraux. Ce n'est pas la visite en tant que telle qui contrarie M de Rênal – d'ailleurs lui-même administrait gracieusement l'hôpital³⁸ – mais le « blâme » qu'une telle visite pourrait entraîner « dans les journaux du libéralisme³⁹. » L'on sait par ailleurs que sous la Restauration, les catholiques ont accusé les philanthropes d'avoir déclenché un scandale sur l'état des prisons rien que pour déstabiliser le gouvernement royal⁴⁰.

Paru en 1830, se voulant d'abord une « chronique du XIX^e siècle », puis « une chronique de 1830 », *Le Rouge et le Noir* n'a pas manqué d'illustrer l'opposition entre royalistes et libéraux. Il est à noter que Stendhal n'utilise à aucun moment le terme de 'philanthropie' ou de 'philanthrope', ce qui peut paraître curieux, car le célèbre philanthrope Benjamin Appert est représenté sous son vrai nom. Peut-être la date de parution du roman est-elle pour quelque chose dans ce silence, le terme philanthropie sentant encore le soufre révolutionnaire ; aussi cette absence peut-elle être due à une « simple précaution d'un esprit prudent⁴¹ »...

Quand le narrateur d'un roman de Dumas évoque la philanthropie, c'est sous le coup de l'ironie. Dans la première partie du *Comte de Monte-Cristo* (1844), une année après l'emprisonnement de Dantès, un inspecteur des prisons vient faire sa tournée dans le château d'If. Blasé de ce qu'il a vu jusque-là, l'inspecteur regrette la perte de son temps : « [j]e ne sais pas pourquoi on nous fait faire ces tournées inutiles. Qui voit un prisonnier en voit cent ; qui entend un prisonnier en entend mille ; c'est toujours la même chose : mal nourris et innocents⁴². » Cependant, l'ambitieux fonctionnaire éprouve un semblant d'intérêt à l'annonce des deux

³⁷ Alexandre Lambelet, *La Philanthropie*, Paris, Presses de Sciences Po, 2014, p. 11.

³⁸ Stendhal, *Le Rouge et le Noir* [1830], Paris, Classiques Garnier, 1989, p. 9.

³⁹ Stendhal, *Le Rouge et le Noir* [1830], Paris, Classiques Garnier, 1989, p. 9.

⁴⁰ Catherine Duprat, *Usages et pratiques de la philanthropie. Pauvreté, action sociale et lien social, à Paris, au cours du premier XIX^e siècle*, Paris, Comité d'histoire de la Sécurité sociale, 2 vol., 1996 & 1997, p. 935.

⁴¹ Termes utilisés par Henri Martineau dans la préface de 1927 en parlant du changement de date opérer par Beyle, faisant correspondre l'écriture de son roman à l'année 1827, manœuvre « qui ne trompera personne », ajoute Martineau, in *Le Rouge et le Noir*, Paris, Le Divan, 1927.

⁴² Alexandre Dumas, *Le Comte de Monte-Cristo* [1844], Paris, Gallimard, 1981, p. 129.

derniers prisonniers à visiter, le « furieux » et le « fou »⁴³, qui ne sont autres que Dantès et l'abbé Faria. Le guide de l'inspecteur lui fait remarquer que Dantès était au bord de la folie, et celui-là de répondre : « – Ma foi, tant mieux pour lui [...] ; une fois fou tout à fait, il souffrira moins⁴⁴. » « C'était, comme on le voit, un homme plein d'humanité que cet inspecteur, et bien digne des fonctions philanthropiques qu'il remplissait⁴⁵ », commente le narrateur.

À replacer dans son contexte historique, le roman laisse entendre une signification particulière à ce dialogue et à cette attitude de l'inspecteur des prisons. Publié en 1844, soit dans la période qui marque déjà le déclin des discussions sur la pénalité et sur la visite des prisons comme pratique philanthropique, la scène de la visite moque ces hommes de la haute société, se disant philanthropes et amis des malheureux. Dès l'origine de cette pratique qui consiste à visiter les prisonniers, pratique inaugurée par le philanthrope Anglais John Howard, plusieurs postures sont accordées aux motivations qui poussent les amis des malheureux à entreprendre ce genre d'initiative. Il y a le « romantique » qui cherche dans la peine de l'autre une occasion de la dépeindre et de l'exhaler avec une prose chargée d'affects ; Benjamin Appert est un de ceux-là⁴⁶. Il y a le théoricien qui cherche un lieu d'observation et de pratiques à ses vues sur le modèle pénitencier ; il est reconnaissable à la distance qui le tient éloigné du prisonnier, à la froideur du ton qu'il utilise quand il l'évoque, souvent ne le désignant que par son matricule. Tocqueville et Beaumont sont de ces hommes – d'ailleurs leur *Système pénitentiaire aux États-Unis* (1833) a remporté le prix Montyon. Il y a enfin les ambitieux, ceux que Benjamin Appert nomme les « déserteurs philanthropiques », « bons acteurs sur la scène » de la philanthropie, amis qui « [d]ans les coulisses, derrière la toile, [...] ne sont plus que des hommes, à petites passions, à minces capacités et à grosses prétentions⁴⁷ ». Dans cet épisode de *Monte-Cristo*, le narrateur ne laisse aucun doute quant aux motivations de l'inspecteur : il « en était à sa première tournée et voulait donner bonne idée de lui à l'autorité⁴⁸. »

Cependant sous la plume de Dumas, philanthropie semble avoir une utilisation subversive, moquant l'institution et renversant la pratique. En effet, lors d'un repas où le comte de Monte-Cristo était attendu, les convives, appartenant à l'aristocratie, plaisantaient à propos du prix Montyon ; prix, disaient-ils, délivré sous « l'influence de ce monsieur si laid⁴⁹ » à « quelqu'un qui n'aura rien fait pour l'avoir⁵⁰ ». On notera l'opposition « du beau monsieur » de Stendhal au « monsieur si laid » de

⁴³ Titre du chapitre 14 : « Le prisonnier furieux et le prisonnier fou », pp. 129-141.

⁴⁴ Alexandre Dumas, *Le Comte de Monte-Cristo* [1844], Paris, Gallimard, 1981, p. 130.

⁴⁵ Alexandre Dumas, *Le Comte de Monte-Cristo* [1844], Paris, Gallimard, 1981, p. 131.

⁴⁶ Jacques-Guy Petit, « Benjamin Appert ou les ambiguïtés de la philanthropie romantique », in *Philanthropies et politiques sociales en Europe (XVII^e-XX^e s.)*, Paris, Areppos, 1994, coll. Anthropos, pp. 79-91.

⁴⁷ Benjamin Appert, *Dix ans à la cour du roi Louis-Philippe et Souvenirs du temps de l'Empire et de la Restauration*, vol. III, pp. 72-94.

⁴⁸ Alexandre Dumas, *Le Comte de Monte-Cristo* [1844], Paris, Gallimard, 1981, p. 131.

⁴⁹ Alexandre Dumas, *Le Comte de Monte-Cristo* [1844], Paris, Gallimard, 1981, p. 482.

⁵⁰ Alexandre Dumas, *Le Comte de Monte-Cristo* [1844], Paris, Gallimard, 1981, p. 497.

Dumas. Peut-être que l'ironie était plus facile à Dumas, écrivant en 1844, qu'elle ne l'était pour Stendhal à la fin des années Vingt. Quoi qu'il en soit, l'humour et la dérision qui émanent des jeunes gens de la noblesse parisienne montrent la rupture de la nouvelle génération avec ses aînés, les philanthropes pompeux et fêrus d'honneurs et de prix. Plus encore, le terme de philanthropie renvoie dans *Monte-Cristo* à une assistance peu consensuelle, hors-la-loi même. En effet, les occurrences du mot 'philanthrope' renvoient aux services que Monte-Cristo rend épisodiquement aux bandits opérant dans la Méditerranée.

Paru en 1844 le roman de Dumas semble indiquer déjà la rupture avec une pratique jugée désormais obsolète. Benjamin Appert⁵¹, d'ailleurs mentionné lui aussi sous son vrai nom dans *Monte-Cristo*, semble avoir atteint son apogée en 1836, année où il est tombé en disgrâce et relevé de ses fonctions auprès de la reine Marie-Amélie⁵². Se sentant trahi par ses anciens amis, il écrira un livre, *Dix ans à la cour du roi Louis-Philippe* (1846), dans lequel il dénoncera l'hypocrisie des faux philanthropes, arrivistes sans réelle consistance dans la pratique philanthropique.

Dans l'exemple ici choisi et représentant du dernier tiers du siècle, le terme de philanthropie n'apparaît sous la plume de Zola que pour renvoyer à l'idée toute négative d'illusion et de rêve, sans possibilité de réalisation. Dans *La Fortune des Rougon* (1871), premier tome et pierre angulaire des *Rougon-Macquart*, la seule occurrence du mot est faite dans un commentaire sarcastique et amer de Pierre Rougon, notable provincial sentant sa défaite imminente :

Et, d'ailleurs, continua-t-il, est-ce que nous pouvions réussir avec des enfants comme les nôtres ! Eugène nous lâche à l'instant décisif ; Aristide nous a traînés dans la boue, et il n'y a pas jusqu'à ce grand innocent de Pascal qui ne nous compromette, en faisant de la philanthropie à la suite des insurgés... Et dire que nous nous sommes mis sur la paille pour leur faire faire leurs humanités !⁵³

Humanité et philanthropie sont confondues ; cette dernière paraît dans un tel contexte comme déplacée, anachronique. Pierre Rougon, dans un certain sens, a raison de s'emporter, car le temps n'est plus à l'humanité ni à la philanthropie, mais aux ambitions débridées et à la conquête des postes dans l'Empire restauré. Pourtant, une telle remarque émanant d'un personnage aussi arriviste que Pierre Rougon laisse déjà présager de la place qu'aura le docteur Pascal dans toute l'œuvre. En fait, un tel blâme, venant d'un tel personnage, peut être vu comme un compliment, selon la perspective que l'on adopte.

⁵¹ L'édition de la Pléiade de 1981, présentée et annotée par Gilbert Sigaux, semble contenir une faute de référence. Le M. Appert du roman ne peut être que Benjamin Appert (1797-1873), or une note indique qu'il s'agirait de Nicolas Appert (1749-1841), inventeur d'une technique de conservation des aliments. Cf. Alexandre Dumas, *Le Comte de Monte-Cristo* [1844], Paris, Gallimard, 1981, p. 350.

⁵² Danielle Bassez, *Benjamin Appert en Grèce : le rêve d'une prison philanthropique*, thèse de doctorat, Montpellier, 2015.

⁵³ Émile Zola, *La Fortune des Rougon* [1871], Paris, Le Seuil, 1969, p. 201.

Un dernier exemple à propos du basculement du sens du mot philanthropie, et toujours chez Zola, se trouve dans *La Joie de vivre* (1883). Là encore une seule occurrence du terme dans tout le roman ; et là encore une connotation plutôt négative :

L'espoir de vaincre la mer l'enfiévrerait. [Lazare] avait conservé contre elle une rancune, depuis qu'il l'accusait sourdement de sa ruine, dans l'affaire des algues. S'il n'osait l'injurier tout haut, il nourrissait l'idée de se venger un jour. Et quelle plus belle vengeance, que de l'arrêter dans sa destruction aveugle, de lui crier en maître : « Tu n'iras pas plus loin ! » Il entra aussi, dans cette entreprise, en dehors de la grandeur du combat, une part de philanthropie qui achevait de l'exalter⁵⁴.

Sans pour autant connaître le caractère de Lazare, on peut noter la portée chimérique d'un tel projet : « vaincre la mer ». Or ce personnage, lecteur de Schopenhauer, a une sainte épouvante de l'inanité de la vie et de la décrépitude de tout corps vivant. Et c'est pour contourner une telle peur que Lazare s'éprend de projets insensés, s'y jetant corps et âme avec la fougue du nouveau converti, pour aussitôt les abandonner et s'en désintéresser. 'Philanthropie' est ici synonyme d'utopie, d'illusion, dans le même sens que l'on semble avoir donné au mot dans la seconde moitié du XIX^e siècle.

Conclusion

À travers ce petit tour d'horizon sémantique autour du mot 'philanthropie', nous avons voulu montrer que son utilisation au XIX^e siècle n'était jamais gratuite, et qu'au-delà de son étymologie le mot est chargé de lourds investissements historiques, politiques et idéologiques qui lui ont donné différentes connotations. Le philanthrope en tant qu'idéal-type a inspiré les générations du premier XIX^e siècle, en témoignent les références au célèbre philanthrope, visiteur des prisons et libéral convaincu, Benjamin Appert. Ce modèle commence son déclin à peu près au même moment que la tombée en disgrâce d'Appert, ce qui en fera l'objet des railleries du second XIX^e siècle.

Dans les textes, éviter de mentionner le mot en question est tout aussi chargé de sens que son utilisation. Ainsi, sous la Restauration, le mot a connu une sorte de purgatoire, avant de revenir en force en 1831. Si à la fin du XVIII^e siècle et jusqu'aux années Trente la *philanthropie* semble diviser royalistes et libéraux, dans la seconde moitié du siècle le mot renverra désormais à un âge révolu, celui de la naïveté et de l'ignorance, par opposition à un modèle social plus rationnel, plus positiviste, auquel aspirera le second XIX^e siècle.

Œuvres littéraires

DUMAS Alexandre, *Le Comte de Monte-Cristo* [1844], Paris, Gallimard, 1981.

FENELON, *Dialogues des morts* [1712], 1821.

⁵⁴ Emile Zola, *La Joie de vivre* [1883], Paris, Le Seuil, 1970, p. 291.

MERY Joseph, *Le Bonnet vert* [1830], Paris, Gabriel Roux, 1854.
STENDHAL, *Le Rouge et le Noir* [1830], Paris, Classiques Garnier, 1989.
ZOLA Émile, *La Fortune des Rougon* [1871], Paris, Le Seuil, 1969.
ZOLA Émile, *La Joie de vivre* [1883], Paris, Le Seuil, 1970.

Études

*****, *La politique impériale exposée par les discours et proclamations de l'empereur Napoléon III depuis le 10 décembre 1848 jusqu'en février 1868*, Paris, H. Plon, 1868.

ALHOY Maurice, *Les Bagnes. Rochefort*, Paris, Gagniard, 1830.

APPERT Benjamin, *Dix Ans à la cour du roi Louis-Philippe et Souvenirs du temps de l'Empire et de la Restauration*, vol. III

BARBERIS Pierre, *Balzac et le mal du siècle. Contribution à une physiologie du monde moderne*, Paris, Gallimard, 1970.

BASSEZ Danielle, *Benjamin Appert en Grèce : le rêve d'une prison philanthropique*, thèse de doctorat, Montpellier, 2015.

BERENGER de la Drôme (Alphonse-Marie-Marcelin-Thomas), *De La répression pénale, de ses formes et de ses effets*, 2 vol. , 1855.

BLOSSEVILLE Marquis de, *Histoire de la colonisation pénale et des établissements de l'Angleterre en Australie* [1831], Evreux, Auguste Hérissey, 1859

CAROL Jean, *Le Bagne*, Paris, Librairie Paul Ollendorff, 1903.

D'****Auguste, *Le Philanthrope dévoilé, ou Réponse aux observations de l'abbé Grégoire sur la constitution de 1814*, Paris, 1814.

DUPRAT Catherine, *Usages et pratiques de la philanthropie. Pauvreté, action sociale et lien social, à Paris, au cours du premier XIXe siècle*, Paris, Comité d'histoire de la Sécurité sociale, 2 vol. , 1996 & 1997.

GERANDO Joseph-Marie de, *Le Visiteur du pauvre*, Paris, Louis Colas, 1820.

HATZFELD Henri, *Du paupérisme à la sécurité sociale. 1850-1940. Essai sur les origines de la sécurité sociale en France*, Paris, Armand Colin, 1971.

LA ROCHEFOUCAULD-LIANCOURT duc de, *Des prisons de Philadelphie vues par un Européen* [1796], 4ème édition, Paris, Hazard, 1819.

LAMBELET Alexandre, *La Philanthropie*, Paris, Presses de Sciences Po, 2014

LAROUSSE Pierre, *Grand dictionnaire universel du XIXe siècle*, vol. 12, 1874

MEGE Jean-Baptiste, *Manifeste des principes de la Société phrénologique de Paris*, Paris, Pihan Delaforest, 1834

Articles

DUPRAT Catherine, « Des Lumières au premier XIX^e siècle. Voie française de la philanthropie » in BEC Colette (dir.), *Philanthropies et politiques sociales en Europe (XVII^e-XX^e siècles)*, Paris, Areppos, 1994, coll. Anthropos, pp. 3-15.

PETIT Jacques-Guy, « Benjamin Appert ou les ambiguïtés de la philanthropie romantique », in BEC Colette (dir.), *Philanthropies et politiques sociales en Europe (XVII^e-XX^e siècles)*, Paris, Areppos, 1994, coll. Anthropos, p. 79-91.

WOOLLEN Geoff, « La misère de la philanthropie : Benjamin Appert à Rémelfing (1841-44) », in *Les Cahiers Lorrains*, N° 2, Ed. Société d'histoire et d'archéologie de la Lorraine, 1985.

Doctorant en littérature française et comparée aux universités Western Ontario et Nice Sophia Antipolis, laboratoire CTCL. Auteur d'articles sur la littérature du XIX^e siècle, **Mansour Bouaziz** rédige actuellement une thèse en co-tutelle entre la France et le Canada ; sa thèse porte sur le bagne colonial dans le roman français aux XIX^e et XX^e siècles. Ses centres d'intérêt sont entre autres la littérature de l'enfermement, la question pénale en France au XIX^e siècle.